



Le CRPA en action



Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- Des lettres ouvertes aux représentants de l'Etat et aux élus pour interpeller sur la situation des personnes en situation de précarité ou d'exclusion
- Des actions de mobilisation pour sensibiliser à la question de la pauvreté
- Des interventions dans les instances de concertation des politiques publiques pour faire valoir la parole des précaires
- Des propositions et des préconisations co-construites lors des réunions plénières

Paroles de délégués...

«Le CRPA est un lieu de réflexion, d'information, de travail pour faire avancer les politiques publiques»

«Nous sommes les portes-paroles des précaires, des exclus»

«Ensemble on va plus loin, nous pouvons»

«Il faut tout faire pour renforcer le rôle du CRPA»

«Nous défendons l'insertion sociale en étant acteurs de la lutte pour l'emploi, la santé, le logement, la formation...»

**Le conseil régional des personnes
accueillies/accompagnées
contribue à la lutte contre les
exclusions et permet à chacun
d'exercer sa citoyenneté
de manière libre et consentie**

CONTACT

Gaëlle Fructus, animatrice régionale : gfructus@armedusalut.fr
Facebook du CRPA : <https://www.facebook.com/crpa.auvergnerhonealpes.5>

pour quoi faire ?



Un CRPA, pour quoi faire?

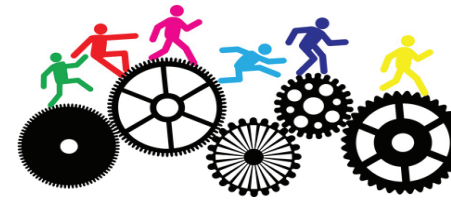
- Promouvoir la participation et la place égale de tous dans les débats et échanges, quel que soit le thème
- Co-construire, évaluer, transformer les politiques publiques
- Apporter des compétences, analyses et expériences issues de la réflexion collective

Un CRPA, pour qui?



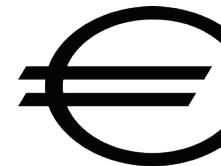
- Pour toutes les personnes intéressées ou concernées par la lutte contre les exclusions et les inégalités

Quand on participe au CRPA, on vient et on prend la parole (ou pas) en tant que citoyen et non pas en fonction d'un statut social, professionnel, familial...



Un CRPA, comment ça se passe?

- 4 réunions par an, avec à chaque fois au moins 2/3 de personnes accueillies pour 1/3 d'intervenants sociaux
- Les réunions sont organisées par les délégués qui sont élus chaque année pour une durée d'1 an renouvelable 1 fois
- Un thème principal est traité lors de chaque réunion, les propositions sont construites ensemble
- Les rencontres du CRPA permettent de rencontrer et d'échanger avec des personnes habitant dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes



Les frais liés à la participation au CRPA (repas, déplacement, hébergement) sont pris en charge

En résumé, le CRPA c'est :

- ▶ De la convivialité
- ▶ De la connaissance
- ▶ Des échanges
- ▶ Des découvertes
- ▶ Du partage
- ▶ Des rencontres